FICHE ACTION

Intitulé de l'action	**PARCOURS DU REPERAGE A L'ORIENTATION**
Personnes ayant participé à la création de la fiche action	EYRAUD Véronique BICHET Daphné SAMUEL Mélissa THEODAS Sophie
Diagnostic du territoire justifiant la mise en place de l'action	Existant : - Annuaire des professionnels de santé en cours de création par la CPTS Buëch Dévoluy - Possibilité de déployer Azurezo (messagerie sécurisée) Mais : - Méconnaissance de l'existant - Violence institutionnelle : tourbillon d'informations avec une multitude de partenaires - Manque de formations, notamment pour les agents d'accueil (repérage des petits signaux d'alerte) - Pas de structures mises dans l'annuaire en cours de création par la CPTS
Périmètre géographique de l'action	□ CCBD □ Sud du Département (CCBD, CCSB) : Laragne, Rosans, Dévoluy… X Département des Hautes-Alpes □ Autre : ……
Public cible	Tout professionnel

Ressources existantes et mobilisables du territoire (identification de partenaires ou co-porteur)	- CCBD - CPTS - Gendarmerie
Résumé de l'action	Cette action a pour objectif de renforcer la coordination des acteurs du territoire afin d'améliorer et de fluidifier les parcours de prise en charge des victimes, tout en garantissant le respect du secret professionnel et de la parole des victimes. Elle s'appuie sur la structuration des ressources existantes, le renforcement des compétences des professionnels, la désignation d'un référent territorial, ainsi que l'impulsion d'une réflexion collective autour de la création d'une Maison des femmes dans les Alpes du Sud**.**

Objectif général de l'action	**Favoriser la coordination des structures et des professionnels de santé du territoire afin de fluidifier les parcours de prise en charge des victimes, limiter la multiplication des audiences, et garantir le respect du secret professionnel ainsi que la liberté de parole des victimes.**
Objectifs opérationnels	**Objectifs opérationnels :** 1. Finaliser, actualiser et diffuser l'annuaire de la CPTS à destination des professionnels du territoire 2. Renforcer les compétences des professionnels par la formation à la connaissance et à l'utilisation des outils existants (kit d'urgence, fiches réflexes, etc.). 3. Impulser et structurer une réflexion territoriale autour de la création d'une Maison des femmes dans les Alpes du Sud 4. Désigner un référent unique territorial chargé d'orienter les professionnels et de faciliter le parcours des victimes 5. Assurer une diffusion régulière de l'information et proposer des actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels du territoire 6. Déployer et utiliser la plateforme IdealCo comme outil de partage des projets, ressources et formations entre les acteurs du territoire.

Description de l'action	**Objectif opérationnel 1 : Finaliser, actualiser et diffuser l'annuaire de la CPTS à destination des professionnels du territoire** - Contacter l'ensemble des structures et professionnels de santé afin de compléter le tableau de repérage et de prise en charge de la CPTS. - Centraliser les informations recueillies et formaliser l'annuaire. - Mettre à jour l'annuaire de manière annuelle. - Diffuser l'annuaire aux professionnels du territoire et aux partenaires départementaux. - Intégrer, pour chaque structure ou professionnel, les outils utilisés (kit d'urgence, fiche réflexe, protocoles). - Classer et catégoriser les outils par profession afin de favoriser leur appropriation et leur mutualisation **Objectif opérationnel 2 : Former les professionnels à la connaissance et à l'utilisation des outils existants** - Identifier les besoins en formation des professionnels du territoire. - Mettre en place des formations sur l'utilisation des outils existants (kit d'urgence, fiches réflexes, procédures). - Harmoniser les pratiques professionnelles grâce à des supports communs. - Mettre à disposition les supports de formation sur un espace partagé sécurisé. **Objectif opérationnel 3 : Impulser et structurer une réflexion territoriale autour de la création d'une Maison des femmes dans les Alpes du Sud** - Constituer un groupe de travail dédié associant les acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et institutionnels. - Organiser des temps d'échanges et de concertation territoriale. - Identifier les besoins du territoire et les ressources existantes. - Partager les expériences et modèles existants (maisons des femmes, centres ressources). **Objectif opérationnel 4 : Désigner un référent territorial unique chargé d'orienter les professionnels et de faciliter les parcours des victimes** - Définir le rôle, les missions et le périmètre d'intervention du référent territorial. - Identifier et désigner la structure ou la personne référente. - Informer les professionnels du territoire de l'existence et des missions du référent. - Faciliter l'orientation des victimes et la coordination entre acteurs. **Objectif opérationnel 5 : Diffuser régulièrement des informations et proposer des actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels concernés** - Mettre en place une communication régulière à destination des professionnels

- Organiser des actions de sensibilisation thématiques (violences faites aux femmes, repérage, posture professionnelle)
- Programmer des temps de formation continue et d'échanges de pratiques.
- Assurer une veille et un partage des actualités et ressources pertinentes

Objectif opérationnel 6 : Utiliser la plateforme IdealCo pour partager les projets, les ressources et les formations entre acteurs du territoire

- Découvrir et prendre en main la plateforme IdealCo.
- Créer et structurer des espaces de partage dédiés aux projets territoriaux.
- Centraliser les ressources, outils et formations sur la plateforme.
- Encourager l'utilisation d'IdealCo par l'ensemble des acteurs du territoire.

Calendrier prévisionnel de l'action	**Annuaire CPTS**
	• Janvier 2026
	  ○ Envoi d'un rappel et d'un e-mailing à l'ensemble des structures et professionnels du territoire, avec lien vers le tableau de repérage et de prise en charge à compléter.
	  ○ Transmission d'un code d'accès à la plateforme Plexus à toutes les structures et professionnels afin de permettre l'accès à l'annuaire.
	• 1er trimestre 2026
	  ○ Finalisation et diffusion de l'annuaire CPTS auprès des professionnels du territoire.
	• À partir de 2026
	  ○ Réactualisation annuelle de l'annuaire (mise à jour des contacts, outils et ressources).
	
	<u>Moyen terme</u>
	Structuration de la dynamique territoriale – 2026/2027
	• Mise en place et animation d'un groupe de travail territorial afin de développer et déployer les autres actions identifiées (formations, coordination, référent territorial, réflexion autour de la Maison des femmes, etc.).
	
	Formation des professionnels – 2026/2027
	• Définition des axes prioritaires de formation à partir des besoins identifiés par le groupe de travail.
	• Élaboration d'un plan de formation territorial à destination des professionnels concernés.

Moyens humains	Quels moyens humains prévoyez-vous ? Pour quoi ? La mise en œuvre, la réalisation de l'action, l'évaluation, la coordination, le référent ? Quels professionnels ou structures souhaitez-vous impliquer ? **Coordination** : - Pilotage et animation territoriale du projet - Animation des groupes de travail - Suivi des actions - Suivi du calendrier **1 institution porteuse du poste (CCBD ou CPTS)** **Membres du GT pour le suivi du projet et redéfinition des objectifs** **Formateurs/intervenants spécialisés (ponctuels)**

Moyens matériels et financiers	**<u>Moyens matériels</u>** - Outils numériques de coordination et de partage (plateformes Plexus et IdealCo). - Matériel informatique courant (ordinateur, connexion internet, outils bureautiques). - Messagerie sécurisée pour les échanges d'informations sensibles. - Supports de communication et de diffusion (e-mailing, documents numériques, supports de formation). - Salles de réunion pour les groupes de travail, formations et temps d'échanges (présentiel ou visioconférence). **<u>Moyens financiers</u>** - Financement du temps de coordination du projet (coordinateur·rice). - Coûts liés à la mise à jour, à la diffusion et à l'hébergement des outils numériques (le cas échéant). - Budget dédié aux actions de formation et de sensibilisation (intervenants extérieurs, supports pédagogiques). - Frais d'organisation des réunions et groupes de travail (logistique, déplacements éventuels).

Evaluation – indicateurs de moyens	Comment allez-vous évaluer la mise en œuvre de l'action ? (respect du calendrier, des moyens humains et matériels prévisionnels, des financements, des ressources mobilisables… ?)
Evaluation – indicateurs d'impact	Comment allez-vous évaluer les effets de votre action ? Nombre de personnes touchées par l'action, partenariats mis en place et effectif, nombre d'ateliers, recueil des besoins des personnes, utilité de l'action… ?
Méthode de collecte des données	Comment allez-vous recueillir les données d'évaluation pour répondre aux indicateurs mentionnés ci-dessus ? Comment partager ces données ? Comment respectez-vous le RGPD ? Qui recueille et traite les données ?